



PROGRAMMES D'AIDE DISPONIBLES EN FÉVRIER-MARS

Voici quelques programmes d'aide financière à surveiller d'ici la mi-mars.

Programmes	Date limite	Pour information
<u>Subvention pour verdir les cours d'école de La classe verte Toyota Evergreen</u> But : aider les écoles à créer des classes en plein air pour fournir aux élèves un endroit sain pour jouer, apprendre et développer un véritable respect de la nature.	10 février et 13 avril	Formulaire
<u>Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV</u> Buts : financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives ainsi que de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air. Par ce soutien financier, le Ministère souhaite assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes; mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air; participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air. Le programme est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars. L'aide demandée ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars. Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût total du projet (75 % pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques, les commissions scolaires et les cégeps).	23 février	418 646-2628 1 866 747-6626 fonds-fdsap@education.gouv.qc.ca Guide et Formulaire
<u>Subventions MEC – Printemps et automne</u> Buts : 1. Déterminer les obstacles à la pratique des activités de plein air pour contribuer à les éliminer et élargir la communauté des adeptes de plein air actifs, soit encourager et rendre possible la participation à des activités en plein air et à l'intérieur ou offrir aux gens des occasions d'essayer de nouvelles activités et de développer des compétences techniques ou des compétences en sécurité OU concevoir, construire ou entretenir des installations ou des infrastructures telles que des sentiers, des parcs d'activités particulières ou des refuges dans l'arrière-pays. 2. Aider et encourager les gens à pratiquer des activités de plein air de façon responsable pour assurer une bonne gestion de l'environnement, soit offrir des programmes d'éducation environnementale en plein air visant à renseigner les participants sur les milieux écologiquement importants et/ou mettre en œuvre des programmes pour sensibiliser les gens aux milieux vulnérables sur le plan écologique et leur apprendre comment y pratiquer des activités de plein air de façon responsable.	10 mars cycle du printemps	Formulaire
<u>Fonds culturel de Nicolet-Yamaska</u> But : Soutenir les initiatives culturelles du territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle en facilitant notamment le rapprochement entre les artistes et les communautés de vie, soit contribuer à la vitalité et au dynamisme artistique et culturel; renforcer la concertation en matière de développement culturel et accroître le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens.	19 mars et 21 août	Marthe Taillon 819 298-3300, poste 258 (MRC Bécancour) ou 819 519- 2997, poste 2235 (MRC Nicolet-Yamaska). Règles et conditions

[Aide-mémoire des programmes 2018](#)

[Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînées en milieu municipal](#)

[Répertoire des programmes et des mesures – Office des personnes handicapées](#)

[Programmes Arbres Canada](#)

[Autres programmes provinciaux](#)